

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

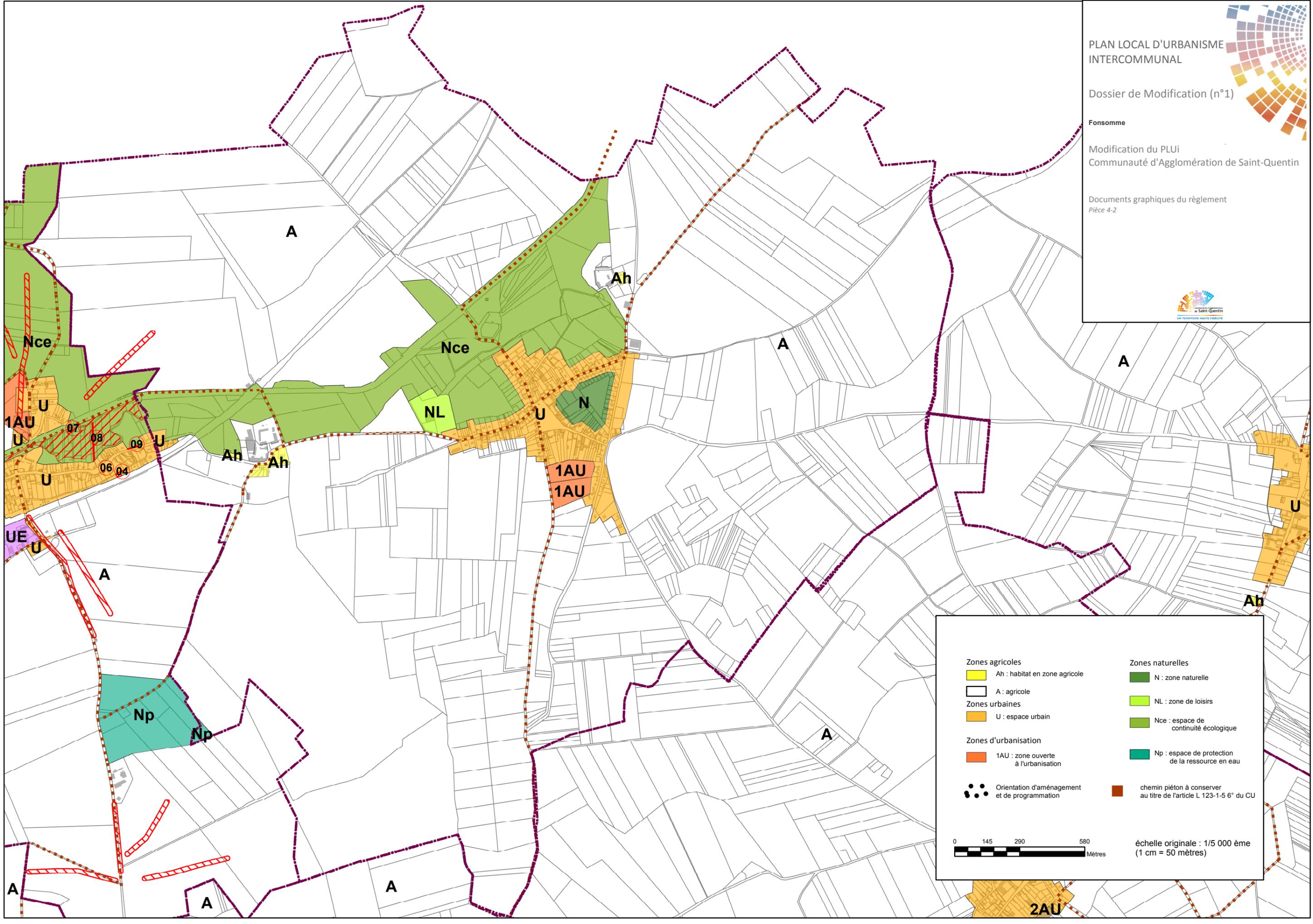


Dossier de Modification (n°1)

Fonsomme

Modification du PLUi
Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin

Documents graphiques du règlement
Pièce 4-2



Zones agricoles	Zones naturelles
Ah : habitat en zone agricole	N : zone naturelle
A : agricole	NL : zone de loisirs
Zones urbaines	Nce : espace de continuité écologique
U : espace urbain	Np : espace de protection de la ressource en eau
Zones d'urbanisation	chemin piéton à conserver au titre de l'article L 123-1-5 6° du CU
1AU : zone ouverte à l'urbanisation	
Orientation d'aménagement et de programmation	

0 145 290 580 Mètres

échelle originale : 1/5 000 ème
(1 cm = 50 mètres)